

Association Pics & Colegram
9 Place du portail
05600 Guillestre
recrutement@picsetcolegram.fr
www.picsetcolegram.fr
06 31 70 60 71



FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE : Coordonnateur·trice de la ludothèque

OBJECTIFS : Coordonner et faire vivre le projet associatif

ACTIVITES PRINCIPALES

La ludothèque Pics & Colegram sillonne les routes du Queyras depuis 2012. Elle possède un local à Guillestre et un véhicule pour organiser des événements et des permanences jeux sur le territoire.

De manière générale, l'employé.e aura une large autonomie : interprétation et adaptation des missions et de leur mise en œuvre sous le contrôle ponctuel des membres du conseil d'administration.

1. Organisation, planification de la vie de la structure tout au long de l'année

(En moyenne 30% du temps sur une année)

- **Animation de la vie associative**

- Tenir les calendriers des échéances
- Rédiger des comptes rendus
- Accueillir, former et suivre les bénévoles
- Communication interne

- **Gestion/administration de l'association**

- Finances / Subventions
- RH
- Gestion des intervenants extérieurs (initiative, cahier des charges, budget...)

2. Animation ludique

(En moyenne 50% du temps sur une année)

En lien avec les forces bénévoles :

- **Mise en place d'animations ludiques (Temps d'activités périscolaires, EHPAD, FAM, crèches, assistantes maternelles, permanences pour les familles, animations ponctuelles...)**

- Préparation (ou création) des jeux
- Accueil et accompagnement du public

- **Entretien et mise à jour des jeux et des locaux**

- Inventaire et réparation des jeux
- Commandes de nouveaux jeux
- Tenir le local propre et accueillant

3. Développement et communication

(en moyenne 20% du temps sur une année)

- Communication de l'association (newsletter, réseaux sociaux)
- Recherche de nouvelle prestation
- Développement de partenariats – relation avec les institutions
- Accompagnement des nouveaux projets

COMPETENCES ET CONNAISSANCES SOUHAITEES

« SAVOIRS » pour occuper ce poste (connaissances)

- Avoir de l'intérêt pour les jeux et le monde du jeu, en comprendre les enjeux
- Savoir apprendre et transmettre les règles des jeux
- Tenir un planning de prestations
- Gérer le pilotage financier d'une association (y.c. montage de dossiers de subventions)
- Maîtriser des techniques d'animation
- Connaître des caractéristiques du public (petite enfance, adolescents, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap...) et savoir s'adapter dans le cadre du jeu
- Être à l'aise avec l'outil informatique (bureautique)
- Animer des outils de communication (site internet, réseaux sociaux...)

« SAVOIRS ETRE » spécifiques (comportement souhaité pour occuper ce poste)

- Entretenir des bonnes relations avec les différents interlocuteurs (dynamisme, capacité d'accueil, patience et disponibilité, rigueur...)
- Savoir gérer les aléas et être capable de relativiser les difficultés
- Être capable de représenter l'association en toutes circonstances
- Savoir coordonner le travail d'équipe
- Être apte à la manutention : transport et installation de jeux et de matériel (tables, etc.)
- Être en volonté permanente de se former (à de nouveaux jeux, de nouveaux publics...) et de se remettre en question
- Oser la créativité dans le cadre du jeu et des animations

DIPLOMES / FORMATIONS / EXPERIENCES

- Niveau d'étude minimal attendu : Niveau III (Bac + 2 ou équivalent)
- Une expérience dans le milieu associatif sera appréciée
- Une formation dans l'animation socio-culturelle, l'éducation populaire ou l'économie sociale et solidaire est un plus.
- Le permis B est requis.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- CDI
- Rémunération en fonction de l'expérience et du profil en lien avec la Convention Collective Nationale Éclat
- Horaires : du lundi au vendredi avec un travail ponctuel le soir, le week-end et les jours fériés (avec récupération majorée, selon la convention collective)
- Lieu de travail : Guillestre, avec déplacements réguliers sur le territoire (avec le véhicule de l'association)
- Poste à pourvoir à partir du 15 juin